

**AMITIE ET NATURE**  
**4 Boulevard Robert MAURICE**  
**42100 SAINT-ETIENNE**

**Réunion du CA du mardi 10 Décembre 2024**

***Présents (es) : Gilbert Montellimard, Christian Mounier, Josiane Canals, Christian Guéret, Claude Pesme, Annick Mardirossian, Odile Gaidot, Paul Bufferne, Jean François Louison Janine Laffay.***

***Excusé : Albert Bisch.***

## **Ordre du jour**

- Sainté City Run
- Repas fin d'année à CHAVANOL
- Galette des rois
- Questions diverses

### **1-Sainté City Run**

Suite à la réunion d'information du 02/12, Janine Laffay fait le point, et confirmera par mail les informations ci-dessous aux participants.

28 participants, 9 le matin pour la préparation des ravitaillements, 19

Signaleurs dont 6 en voitures, Les attestations de la Préfecture seront transmises par mail ultérieurement pour impression.

Le rendez-vous est fixé à 18h30 au kiosque de la place J Jaurés. ( Chasuble, Photo)

La remise des prix, (et chèque) a lieu le 19/12 à 19H au garage Nissan rue AugusteGuitton.

Repas au Stromboli organisé par Simone, 20 personnes environ (à contacter pour les retardataires)

## **2-Repas de fin d' année à Chavano!**

Rendez-vous à 12H30 chez Jean-Marie pour ceux ne randonnent pas.  
40 inscrits. 2 groupes pour les marches de 8,5 et 10 km.  
Le club participera à hauteur de 3 euros par adhérents. Prévoir chèque à l'ordre d' AN

## **2-Vœux 2025 et galette**

Le 07/01/2025 à 19H, prévision pour une quarantaine d'adhérents.  
Gilbert se charge des achats, galettes, brioches, cidre, jus de fruits etc.

## **3-Questions diverses**

Pas de nouvelles du site internet, ni de la rédaction de l'historique du club par Albert Décidons pour des catégories de discussions, d'être abonné par défaut. Il sera possible de se désabonner. Nous serons certains que les adhérents auront les informations. Christian M confirmera à Ekypia cette modification.

Odile G fait part d'un séjour du 05 au 09 Mai dans le Verdon, gîte pour 15 personnes.

## **Prochain CA : Le11 Février 2025**

La séance est levée à 20h00

Compte rendu lu et accepté le :

Les présidents : Gilbert et Claude

Le secrétaire : Jean François